

# à agir pour la Nature

## dans la vallée de la Creuse



Cordulie à corps fin

### LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Les deux dispositifs suivants permettent aux propriétaires de bénéficier d'avantages fiscaux (réduction d'impôts locaux, abattement sur les droits de succession).

#### Chartes Natura 2000

Le propriétaire s'engage simplement à ne pas détruire le(s) milieu(x) ou espèce(s) que sa parcelle abrite.

#### Contrats Natura 2000

Certaines actions, comme la taille des arbres en têtard, le curage de mares ou la lutte contre l'érosion des berges favorisent le maintien des milieux et espèces visés par Natura 2000. Ces actions, comme d'autres aussi favorables, peuvent être financées en totalité par un contrat Natura 2000 conclu entre le propriétaire et l'État pour 5 ans.

### Le document d'objectifs Natura 2000 : vers une protection concertée de la nature

Le document d'objectifs (docob) a été rédigé avec l'ensemble des acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, élus, chasseurs, pêcheurs...) afin de proposer des mesures réalistes de gestion. Ce travail de discussion a permis de définir des objectifs pour la sauvegarde de la richesse naturelle locale.

Fruit de la concertation, le document d'objectifs est le véritable mode d'emploi de Natura 2000 sur le site. Il propose des actions concrètes comme :

- la mise en place des contrats et charte Natura 2000,
- la formation des techniciens ou des exploitants agricoles à la reconnaissance des milieux et espèces d'intérêt européen et aux techniques qui leur sont bénéfiques,
- la sensibilisation des jeunes au développement durable,
- la lutte contre les espèces invasives : ambrosie, ragondin, jussies...

- l'étude de la biologie et du comportement de certaines espèces,
- le suivi des milieux naturels pour évaluer l'efficacité de la gestion mise en place...

Consultable dans toutes les mairies du site, il est aussi accessible et téléchargeable sur le site internet du Parc naturel régional de la Brenne, chargé de la mise en œuvre du « docob » : [www.parc-naturel-brenne.fr/info-actu/doc-telechargeables](http://www.parc-naturel-brenne.fr/info-actu/doc-telechargeables)



Cuivré des marais



Imprimé sur du papier recyclé - Crédits photos : PNR de la Brenne, S. Bureau, S. Frontera, J.-M. Lett, E. Vigneux. Réalisation Damien Cauthier - Impression Centri'Imprim.



Loutre d'Europe

Natura 2000 est un réseau européen de sites d'intérêt naturel majeur, issus de l'application de deux directives européennes : la directive « Oiseaux » de 1979 et la directive « Faune, Flore, Habitats » de 1992.

### Natura 2000 : Quelles conséquences pour les habitants et gestionnaires du site ?

#### La conditionnalité des aides PAC (Politique Agricole Commune)

Depuis 2006, sur l'ensemble du territoire français les agriculteurs doivent, pour percevoir l'intégralité de leurs aides PAC, respecter les dispositions relatives à 18 directives européennes dont les deux sur Natura 2000. Dans ce cadre, la destruction d'une espèce (ou de son habitat) d'intérêt européen et protégée au niveau national, entraîne une réduction des aides.

#### L'urbanisme et les projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagement

Certains projets font déjà l'objet de procédures de déclaration ou de demande d'autorisation auprès de l'administration française : le dossier doit alors comporter la description de leurs impacts sur la qualité de l'air, les déchets, l'eau, le bruit, le paysage... Désormais, lorsque ces projets sont situés dans un site Natura 2000, s'y ajoute la prise en compte de milieux et espèces d'intérêt européen présents.

#### La chasse, la pêche, la randonnée, la spéléologie...

Chacune de ces activités continue à être encadrée par les lois, codes et normes régissant leur domaine.

### Comment passer à l'action ?

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'une parcelle ? Vous voulez savoir si elle abrite un milieu, une espèce rare en Europe ? Comment les préserver ? Contactez le Parc naturel régional de la Brenne, un technicien est à votre service pour venir effectuer un diagnostic gratuit.

Sur simple demande, il pourra, en fonction de vos objectifs sur ce terrain, définir avec vous les actions à mettre en œuvre ou à poursuivre pour conserver cette biodiversité. Les manques à gagner voire surcoûts de ces actions pourront être pris en charge par un contrat Natura 2000.

### Contact

Parc naturel régional de la Brenne  
Vivien Airault – Benoît Pellé  
Le Bouchet  
36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12



### LA VALLÉE DE LA CREUSE ET SES AFFLUENTS : UNE RICHESSE NATURELLE RECONNUE AU NIVEAU EUROPÉEN

La vallée de la Creuse et ses affluents ont été retenus afin de bénéficier du programme Natura 2000, véritable reconnaissance internationale de leur patrimoine naturel. Natura 2000 vise à sauvegarder les milieux naturels, les animaux et plantes les plus menacés à l'échelle européenne. Ceux de la vallée de la Creuse sont dépendants des activités humaines pratiquées : pâturage, fauche... Aujourd'hui, propriétaires ou ayant-droit de terrains situés dans le site, vous pouvez bénéficier d'aides techniques, financières ou fiscales afin d'assurer la préservation des milieux ou espèces remarquables présents chez vous.





## LA VALLÉE DE LA CREUSE ET SES AFFLUENTS

À l'amont du site, les prairies fraîches et humides du maillage bocager de la « petite Suisse » où coulent les ruisseaux affluents de la Creuse, joutent les coteaux boisés et les falaises schisteuses sèches. Les cours d'eau qui coulent dans des vallées plus ou moins étroites et encaissées se jettent dans les étendues calmes des trois lacs de barrage de la Creuse.

A la sortie du Boischaud sud, la rivière a creusé une large vallée occupée depuis le Néolithique et se borde de prairies et de cultures. La ligne d'aulnes et de frênes qui la longe laisse parfois la place à des forêts de pentes lorsque la rivière rejoint les coteaux. Après la confluence avec la Bouzanne, son cours accueille de magnifiques radeaux flottants de renoncules blanches.

A l'aval du Blanc, le site comprend aussi les falaises calcaires riches en grottes, surplombant la Creuse et les coteaux recèlent encore quelques pelouses rases et sèches.

# Le site Natura 2000 "Vallée de la Creuse et affluents"

### Fiche d'identité

- ✿ 5 283 ha, le long de la Creuse,
- ✿ 33 communes entre Saint-Plantaire et Néons-sur-Creuse
- ✿ 5 cours d'eau : la Creuse, la Clavière, la Gargillesse, la Bouzanne et le Suin.



## Son capital "Nature"



Lors des prospections, 27 espèces animales et 20 milieux naturels rares en Europe ont été identifiés dans ce site !

### En région Centre

- ✿ 40 habitats naturels,
- ✿ 40 espèces animales, sont d'intérêt européen.

✿ **les cours d'eau et leurs berges** abritent par exemple loutre\*, castor\*, lamproie marine\*, grande alose\*, cistude d'Europe\*, chabot\*, mulette épaisse\* et deux types de forêts alluviales dont l'aulnaie-frênaie\*,

✿ **les vallées et les plaines** sont parsemées de prairies de fauche\* et de prairies humides à jonc

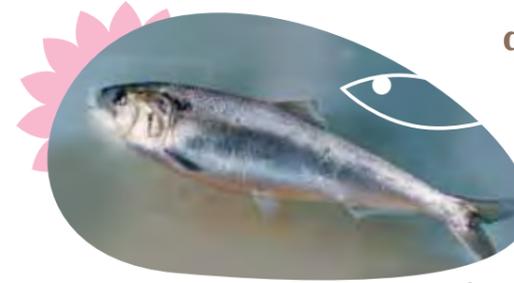
acutiflore\* propices au sonneur à ventre jaune\* ainsi qu'au cuivré des marais\*. Les vieilles haies, qui les maillent, dissimulent pique-prune\*, grand capricorne\* et chauves-souris,

✿ **les coteaux** se couvrent de landes\* et autres hêtraies calcicoles sèches\* aux dépens parfois des anciens parcours ovins : les pelouses\* riches en orchidées,

✿ les végétations de fougères et de lichens, qu'elles poussent sur calcaire ou gneiss, trouvent refuge sur **les falaises** surplombant la rivière ou **les anciennes carrières**.

\* habitat ou espèce d'intérêt européen

## Vos activités et la conservation des habitats et des espèces sont-elles compatibles ?



Grande alose

✿ **L'évolution naturelle** conduit la plupart des milieux présents dans le site à s'enrichir puis se boiser du fait de l'abandon des pratiques traditionnelles qui permettaient leur maintien. Cette uniformisation de la végétation se traduit par une perte de milieux et d'espèces rares.

✿ **L'agriculture, la sylviculture et le tourisme** sont les principales activités économiques présentes sur le site. Les pratiques locales peuvent avoir sur les habitats et les espèces d'importance européenne des conséquences négatives mais aussi positives. Par exemple : le pâturage des prairies ou la création de chemins dans les landes permet de maintenir l'ouverture du milieu et la taille régulière des haies entretient le gîte de certaines espèces. A l'inverse, l'emploi de pesticides et d'engrais en agriculture ou la sélection des espèces forestières les plus rentables éliminent les espèces les plus caractéristiques ; la sur-fréquentation humaine de certains secteurs agit de même par le piétinement et peut déranger les animaux les plus craintifs.

✿ **Les ouvrages dans la rivière**, pour la plupart inutilisés, constituent des obstacles à la migration des espèces animales ou végétales. Leur fonctionnement et leur vidange créent de plus des perturbations du débit du cours d'eau et des transports de sédiments.



La richesse de ce territoire est liée à l'Homme. Il ne s'agit pas d'interdire des pratiques mais, si besoin, de renforcer leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel.



Orchis pourpre

